

sont terminées, et j'ai reçu les amendes.

Ce sont :—

George Wood, de Montréal.
Azarie Mireault, Montréal.
Dr. A. Ouimet, de Roxton Falls.
Mme. Louis Héneault, de St. Cléophas.
Dame Bellehumeur, Arthabaskaville.

Amende remise à un nommé Ross	I
	<hr/>
	23
Jugement dans la cause de Grenier, payable le 10 juillet	I
	<hr/>
	22
Jugement contre Kinshall, mais trop pauvre pour payer	I
	<hr/>
	21
Vanier, cause remise au mois de Septembre	I
	<hr/>
	20
Causes contre C. B. Rouleau, suspendues	2
	<hr/>
	18
Isaac Beaulieu, causes remises au mois de Septembre	2
	<hr/>
	16
Dr Gagnon, cause remise au mois de septembre	I
	<hr/>
	15
Dr Spence, reconnu comme Homéopathe	I
	<hr/>
	14
Marcel Daigneault, contre lequel le collègue a déjà deux jugements, qu'il ne peut faire exécuter à cause de sa pauvreté	I
	<hr/>
	13
Les causes suivantes sont en suspens jusqu'à l'ou- verture des Cours au mois de septembre,	II
	<hr/>
	2

e, pour
sonnes
faites

s ; ce

40
8

32

3

29

5

24